


- 
- Présents** Mike POIRÉ / Bourgmestre, Stefano D'AGOSTINO, Isabelle ELSSEN-CONZEMIUS / Échevins  
Amaro GARCIA GONZALEZ, Mady BORMANN-WEBER, Fernando FERREIRA, Cathy HOFFMANN-MEURISSE, Myriam HOLZEM-HANSEN / Conseillers  
Jean-Paul HILBERT / Secrétaire communal
- Excusés** Luc WEILER

---

## Rapport suivant l'ordre du jour de la séance

---

### 1. Etat des recettes à recouvrer à la clôture de l'exercice 2017

Après présentation par le receveur communal de l'état des recettes restant à recouvrer à la clôture de l'exercice 2017, le conseil communal a décidé à l'unanimité des membres :

- i) d'admettre
- ii) d'accorder au collège des bourgmestre et échevins l'autorisation de poursuivre en justice les débiteurs qui figurent à l'état des recettes restant à recouvrer à la clôture de l'exercice 2017 avec la mention « à poursuivre ».

### 2. Nomination d'un membre supplémentaire au conseil communal des jeunes

Le conseil communal a unanimement désigné Monsieur Jessey Valente comme membre supplémentaire au sein du conseil communal des jeunes.

### 3. Demandes de subside

Après discussions, le conseil communal a décidé à l'unanimité des membres d'accorder un subside de 50,00 € aux associations suivantes : SOS Détresse, Luxembourg ; Association Alzheimer, Luxembourg ; FLEK Lëtzebuerg, FleegeElteren an hir Kanner asbl ; European Youth Parliament, Luxembourg. Le conseil communal a par ailleurs décidé d'accorder à 8 voix (le bourgmestre Mike POIRÉ, les échevins Stefano D'AGOSTINO et Isabelle ELSSEN-CONZEMIUS ainsi que les conseillers Luc WEILER, Mady BORMANN-WEBER, Amaro GARCIA GONZALEZ, Cathy HOFFMANN-MEURISSE, Myriam HOLZEM-HANSEN) contre 1 voix (le conseiller Fernando FERREIRA), un subside de 50,00 € à Luxembourg Air Rescue asbl

#### 4. Approbation d'un contrat de bail et d'un compromis de vente

Le conseil communal a approuvé à l'unanimité des membres le contrat de bail signé en date du 27 avril 2018 entre la Fabrique d'Eglise Mertzig et le collège des bourgmestre et échevins de la Commune de Mertzig, concernant la location par la Commune de Mertzig d'un terrain, sis à Mertzig, lieu-dit « Im Dempel », no cadastral 608/2867, d'une superficie de 24,30 ares et appartenant à la Fabrique d'Eglise Mertzig, au prix de location annuel de 110,00 €. Le conseil communal a par ailleurs approuvé, toujours à l'unanimité des membres, le compromis de vente signé en date du 14 avril 2018 par le collège des bourgmestre et échevins de la Commune de Mertzig avec Monsieur Joseph Lucas, concernant la vente par Monsieur Joseph Lucas à la Commune de Mertzig d'un terrain, inscrit au cadastre de la Commune de Mertzig, section A de Mertzig, lieu-dit « In den Bourwiesen », sous le numéro 362/0, d'une contenance de 32,60 ares, au prix de 6.520,00 €. La Commune de Mertzig acquiert le présent terrain dans un intérêt public, plus précisément dans le but de le mettre à la disposition du syndicat intercommunal SICONA pour un projet visant à contribuer au maintien ou au rétablissement des biotopes gravement menacés ou abritant des espèces en danger et revêtant une importance particulière.